

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 190

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tout en nous réjouissant de voir que ce projet des assurances sociales est arrivé à des propositions tangibles, nous regrettons que les femmes sans gain personnel en soient exclues. A côté des veuves assurées par leur mari défunt et des femmes assurées pour leur propre compte parce qu'elles gagnent leur vie au dehors, il restera bien des femmes âgées qui ne toucheront rien, même si elles ont employé leur vie à collaborer aux travaux de leur famille. Puis il y aura les mères de familles, usées par le travail aussi bien que les femmes qui ont exercé une profession rétribuée, et qui devront partager avec leur mari cette maigre rente de 400 francs quand tous deux auront dépassé 65 ans. Il ne s'est trouvé personne pour mettre en discussion ce point fâcheux du projet, Mais on nous affirme — et trop souvent nous le croyons — que les intérêts des femmes sont entièrement sauvegardés par la représentation masculine!

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses, siégeant à Bâle en assemblée générale, a télégraphié à l'Assemblée fédérale une résolution qui exprime la satisfaction de cette grande association de femmes d'apprendre que le projet des assurances sociales sera prochainement soumis à la discussion des Chambres.

M. Bopp demande que l'on autorise l'entrée en Suisse des ouvriers allemands pour les travaux agricoles, de même que l'on autorise celle des domestiques étrangères là où il en manque. La motion est adoptée par 53 voix contre 30. Nous sommes étonnées que M. Schulthess n'ait pas conseillé de s'adresser aux chômeurs de l'industrie horlogère — comme il offrait jadis des chômeuses en guise de cuisinières !

Après de longues délibérations, les Chambres décident de continuer à verser des primes pour encourager la culture des céréales en Suisse; on peut ainsi parer à l'émigration et rendre la Suisse plus indépendante de l'étranger. « C'est là une partie de notre défense nationale », a déclaré M. Minger, grand agriculteur bernois. Le taux des primes a été fixé à 5 fr. les 100 kg. pour tous les blés servant à la consommation du producteur (jusqu'à 8 francs dans les contrées montagneuses) et la Confédération garantira aux paysans qui fourniront du blé pour la vente un prix de 8 francs plus élevé que celui des céréales étrangères.

Le Département des Finances a pu réaliser des économies considérables. Sur 299 millions de dépenses ordinaires, le solde passif n'est plus que de 45,5 millions, contre 127 millions en 1921. Notre dette publique s'élève aujourd'hui à 1511 millions. M. Musy déclare que les dépenses et subventions extraordinaires devront cesser à l'avenir, que le budget devra arriver à s'équilibrer sans laisser de déficit, et que la dette d'un milliard et demi devra être couverte, tant par l'impôt de guerre que par un plan d'amortissement lorsque le budget sera équilibré. En fait d'économie, on propose de réduire les rentes des fonctionnaires retraités, ce qui suscite une vive discussion.

M. Haab a rapporté longuement dans les deux Chambres sur le terrible accident de Bellinzona. Il a démontré que ni l'organisation du service, ni l'installation technique de la voie ne peuvent en être rendues responsables. Les comptes des C. F. F. bouclent avec un solde actif de 107,4 millions, symptôme réjouissant d'une reprise de trafic. De même les postes et télégraphes signalent de petits bénéfices.

Le Conseil des Etats a passé en revue un projet de loi sur les douanes, qui fixe les principes généraux de perception des taxes. Les résultats ne seront définitifs que si le Conseil National les approuve.

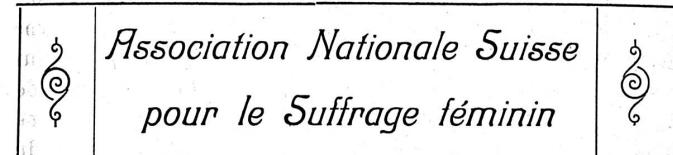
L'adhésion à la Convention de l'opium et la loi fédérale sur les stupéfiants qui en assure l'exécution, ont été ratifiées sans

opposition au Conseil des Etats. Mais M. Huber (Thurgovie) avait sur le cœur un poids si lourd qu'il a été obligé d'en faire part à ses collègues : « Lors d'une assemblée de la S. d. N. à Genève, une dame anglaise a fait de graves reproches à la Suisse pour sa conduite dans la question de l'opium. Le rapporteur de la Commission (M. Moriaud, Genève), a semblé dire que la Suisse aurait mérité ces reproches. On peut admirer sa galanterie, mais il est nécessaire de dire que d'autres ont trouvé cet incident agaçant, inutile et humiliant. Un Etat qui tolère la production de l'opium brut aurait tout intérêt à s'imposer quelques réserves. L'orateur ne connaît pas cette dame anglaise; elle est sans doute présidente d'une société pour le relèvement de la moralité, de celles qui si souvent nuisent à leur cause par un excès de zèle. Dans ce cas particulier, son intervention a nui à la cause de la S. d. N. en Suisse. « Le Conseil fédéral a tout fait en cette question depuis 1922 et il n'a pas mérité de se faire tancer en public. »

M. Motta, lui, « ne voudrait pas qu'on prit trop au sérieux les paroles de la dame anglaise. Il est peu probable que son gouvernement lui ait donné mission de parler, car ce n'est pas ainsi que les gouvernements se parlent »...

Cette discussion est typique pour montrer combien certains de nos députés sont incapables de saisir la possibilité d'une collaboration féminine sérieuse. Mais malgré leur dédain, on les sent blessés, vexés, nous dirons même dépités. Pourquoi? Parce que c'est une femme qui s'est permis de mettre l'allumette au feu de l'activité du Conseil fédéral. Parce qu'une femme a suscité une opinion publique assez forte pour briser la résistance de l'industrie intéressée. Car personne n'est assez naïf pour croire que la Convention de l'opium serait ratifiée aujourd'hui par les deux Chambres sans le discours de Dame Lyttelton à Genève.

A. LEUCH-REINECK.



Communications du Comité Central.

On nous informe de Davos qu'au grand désappointement des suffragistes qui ont joyeusement offert l'hospitalité pour l'Assemblée générale à des déléguées, très peu de demandes sont encore parvenues à Mme Beeli, Haus Belfort, Davos-Platz, qui se charge de les centraliser. C'est là un avis dont les retardataires se hâteront sans doute de profiter.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Sans doute est-ce la faute du temps orageux et la concurrence d'autres réunions si l'assemblée générale du 19 juin n'avait pas attiré plus de monde au Parc des Eaux-Vives, car en général les séances en plein air sont très goûtables des membres de notre Association, et le programme de celle-ci n'a pas déçu tous ceux qui s'y sont rendus. Mme Gourd a d'abord présenté un substantiel rapport sur l'activité du Comité, qui s'est portée dans deux directions spécialement cette année: éducation civique, politique et sociale des femmes, qu'ont accomplies les thés suffragistes, toujours très intéressants, très courus et particulièrement bien réussis cette année;

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc., penser aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**

OUVERTURE A MONTREUX DE L'HOTEL des FAMILLES sans alcool

Maison confortable

Chambres dep. fr. 3.50

CHAMBRE et PENSION

depuis fr. 8.50

et étude de nouveaux moyens de propagande par la presse, par le théâtre, le cinéma, le film, la T.S.F., etc. Le Comité s'est encore intéressé à diverses activités d'ordre féministe: inspecteur féminin du travail, agente de police, hygiène sociale et morale, protestation contre le projet d'exclure de l'enseignement les institutrices mariées, nomination de femmes dans des Commissions officielles, etc. Mme Champury s'est faite l'interprète des membres de l'Association pour remercier le Comité de son infatigable activité. — Après le rapport financier présenté par M. Naef, qui constate tristement que la caisse pourrait être en meilleure posture! M. Jean Brocher, ingénieur, a fait un très intéressant exposé de ce que pourrait être un film suffragiste de propagande, donnant de très suggestifs renseignements sur la façon d'en mettre un en œuvre et demandant le concours de toutes les bonnes volontés pour lui indiquer des cas patents d'infériorisation de la femme non électrique. Une fois ces faits rassemblés, le fil conducteur du scenario serait vite imaginé, et la somme à réunir ne paraîtrait pas si considérable (2 à 4000 fr.) si on pouvait intéresser à ce film les suffragistes, non seulement de toute la Suisse, mais encore de l'étranger — puisque rien n'existe, paraît-il, en pareille matière. — Un charmant intermède littéraire de Mmes Berthe Zumbach et Suz. Rahm, qui avaient aimablement prêté leur concours, et une tasse de thé prise autour de petites tables, sous les beaux arbres du Parc, ont mis fort agréablement le point final, non seulement à cette réunion, mais encore à l'activité de l'Association jusqu'à l'automne. *Une assistante.*

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité s'est réuni à Berne le 6 juin pour préparer l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, qui aura lieu à Berne les 4 et 5 octobre de cette année. Le grand vide laissé par la mort de Mme de Mülinen est d'autant plus sensible que c'est elle qui devait prendre la parole à cette assemblée pour y parler des 25 années d'activité de l'Alliance. Le Comité prévoit que ce sujet sera traité par différentes personnes à divers points de vue et qu'un hommage sera rendu à l'œuvre de Mme de Mülinen; nous espérons qu'une brochure consacrée à sa biographie pourra être prête pour l'automne. — Mme Zellweger, qui revient de Copenhague, a donné un compte-rendu de la réunion du Comité exécutif du Conseil International des Femmes. Ce dernier tiendra ses assises en 1925 à Salzbourg, et non à Washington, comme il en avait été question.

V. de M.

Nous serons reconnaissants à tous ceux de nos lecteurs qui s'adresseront pour leurs achats aux maisons qui, faisant de la publicité dans le "Mouvement Féministe" soutiennent ainsi notre journal.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en Laine, Soie Artificielle, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

OUvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver : 15 Octobre — 22 Mars

Semestre d'été : 10 avril — 6 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET .. GENÈVE

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Confédération, 23 GENÈVE Cours de Rive, 11

Repas simples à prix modérés - Coupons réduits pour abonnements

SALON - JOURNAUX

JOLI-NID S/GRYON-VILLARS (VAUD)

PENSION POUR ENFANTS

Cure de Soleil - Ecole préparatoire
Maison sérieuse

Recommandée depuis 20 ans -- 200 fr. par mois

Mme M. DUPERTUIS

Prix spéciaux pour provisions d'été

Importe directement les Anthracites belges
des meilleures Mines de Charleroi * * *

JAQUES CUCHET

11, Rue de Montchoisy, 11 ** GENÈVE ** Eaux-Vives

COMBUSTIBLES & BOIS DE CHAUFFAGE

Membre de la Société Suisse des Importateurs // Téléphone MI-Bl. 24-95

Paiiez vos nettoyages de printemps avec l'ASPIRATEUR
ÉLECTRIQUE; adressez-vous à la maison:

WYNIGER & BOVARD

10, rue du Conseil-Général

Concessionnaire de la Ville de Genève

Téléphone: Stand 77-20

GRAD CHOIX D'APPAREILS de TOUS SYSTÈMES
LOCATION D'ASPIRATEURS

LE PRIEURÉ D'ETOY PRÈS MORGES (VAUD)

Mme R. du MONT reçoit toute l'année quelques personnes
désirant séjour tranquille. - Confort. - Chauff. central

Vacances / Cures de repos / Régimes

Superbe situation / Grand jardin ombragé / Téléph. N° 7

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.